



GOVERNEMENT

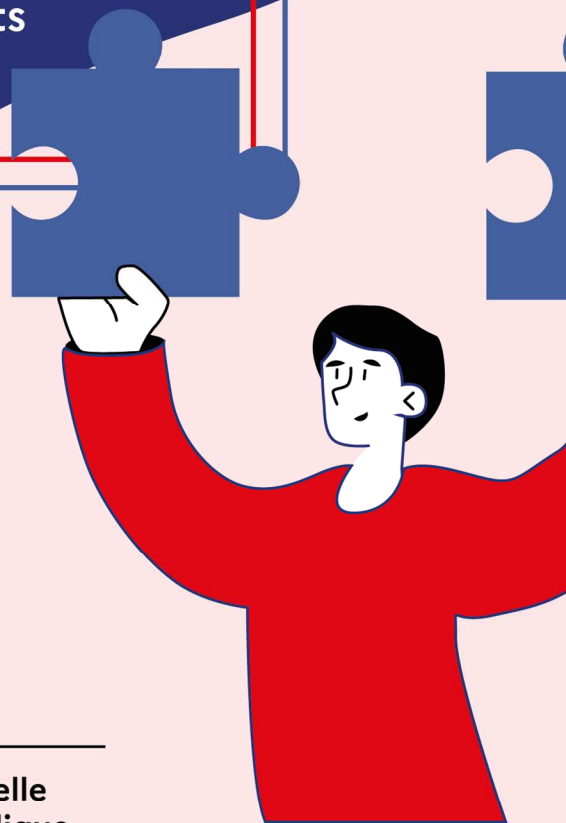
*Liberté
Égalité
Fraternité*



**CONCERTATION
SUR L'AVENIR DES VALLÉES
PRÉFECTURE DES ALPES MARITIMES**

**Synthèse des ateliers
maires et habitants**

**MARS
2022**



**Direction interministérielle
de la transformation publique**

Concertation sur l'avenir des vallées dans les Alpes-Maritimes

I.	Le dispositif de concertation	3
	Contexte de la mission	3
	Le diagnostic territorial partagé	4
	Le recrutement des habitants candidats à la concertation	5
	Une mobilisation importante qui a nourri les ateliers de concertation ...	8
	Une forte implication de l'État qui a été appréciée	8
II.	Les ateliers de concertation	9
1.	La stratégie d'animation des ateliers	9
2.	Ateliers avec les maires des vallées	9
2.1	Atelier avec les maires de la vallée de la Roya, le 26 janvier à Tende	11
2.3	Atelier avec les maires de la vallée de la Vésubie, le 27 janvier à Saint-Martin-Vésubie	12
2.4	Atelier avec les maires de la vallée de la Tinée et du Moyen-Var, le 28 janvier à Clans	12
2.5	Atelier avec les maires des trois vallées, le 09 février à Nice	12
3.	Ateliers avec les habitants des vallées	13
3.1	Atelier avec les habitants de la vallée de la Roya, le 31 janvier et le 01 février à Saint-Dalmas-de-Tende	15
3.2	Atelier avec les habitants de la vallée de la Vésubie, les 03 et 04 février à Saint-Martin-Vésubie	16
3.3	Atelier avec les habitants de la vallée de la Tinée, les 03 et 04 février à Clans	16
3.4	Atelier avec les habitants des trois vallées, le 14 février à Nice	17
4.	Atelier de synthèse entre maires et habitants des vallées, le 28 février à Nice	22
4.1	Phase thématique	23
4.2	Phase par vallée	25
5.	Synthèse des propositions	27
5.1	Une grande convergence des propositions	27
5.2	Un défi commun à l'échelle des trois vallées : préserver l'identité des territoires	28
5.3	Le logement, des attentes fortes pour les maires et les habitants et des solutions complexes à mettre en place	28

I. Le dispositif de concertation

Contexte de la mission

Le 2 et 3 octobre 2020, la tempête Alex a causé des dégâts matériels et humains considérables dont la trace est encore visible, plus d'un an après, au cœur des vallées de la Tinée, de la Roya et de la Vésubie.

Pour « penser et préparer l'après », le Gouvernement a souhaité mettre en place une démarche participative inédite associant les maires et les habitants des vallées dans l'élaboration de projets d'attractivité et de développement permettant de dessiner l'avenir de ces territoires au-delà de la reconstruction des infrastructures et des équipements. Sous l'égide du Ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales et du Ministère des Relations avec le Parlement et de la participation citoyenne, cette démarche a été pilotée par la Direction Interministérielle de la Transformation Publique (DITP) accompagnée pour le volet concertation par le cabinet État d'Esprit – Stratis. Cet exercice prospectif visait à dessiner des axes de développement structurants à l'échelle des vallées, mais également dans une perspective commune aux trois vallées.

L'enjeu, et toute la spécificité de cette démarche, ont résidé dans le fait de fonder l'ensemble de la concertation sur une synthèse et une analyse de diagnostics des territoires établis par un grand nombre d'acteurs diversifiés permettant d'identifier des enjeux prioritaires.

C'est à partir de ces enjeux prioritaires partagés que les maires et les habitants ont élaboré des axes de développement et des projets structurant pour l'avenir des vallées.

L'objectif qui a guidé la mission dans la construction et l'animation de l'ensemble des phases de la concertation, était de permettre aux habitants et aux élus de prendre du recul et d'appréhender le territoire des vallées et la catastrophe de la tempête Alex dans une perspective collective. Pour que les projets soient véritablement prospectifs et structurants, il fallait en effet que l'ensemble des participants laissent de côté leurs situations personnelles.

Un dispositif en trois grandes étapes a été défini : **une phase de diagnostic, une phase de réflexion prospective et une phase de synthèse** où maires et habitants des trois vallées ont été réunis. Les ateliers prospectifs se sont déroulés en parallèle avec les maires d'une part et avec les habitants d'autre part, avec une méthode d'animation adaptée à chacun des publics mais permettant la même progression. Enfin, le dernier temps de la concertation était une phase de restitution où maires et habitants se sont retrouvés pour consolider et prioriser les axes de développement et les projets structurant pour ces territoires.

Au total, 13 journées de concertation ont été mises en place.

- **Ateliers avec les maires des vallées**
 - 20 janvier à Nice avec les maires des trois vallées
 - 26 janvier à Saint-Dalmas de Tende pour les maires de la vallée de la Roya
 - 27 janvier à Saint Martin-Vésubie pour les maires de la vallée de la Vésubie
 - 28 janvier à Clans pour les maires des vallées de la Tinée et du Moyen Var
 - 9 janvier à Nice avec les maires des trois vallées
- **Ateliers avec les habitants des vallées**
 - 31 janvier et 1^{er} février à Saint-Dalmas de Tende pour les habitants de la vallée de la Roya
 - 03 et 04 février à Saint Martin Vésubie pour les habitants de la vallée de la Vésubie
 - 03 et 04 février à Clans pour les habitants des vallées de la Tinée et du Moyen Var
 - 14 février à Nice pour les habitants des trois vallées
- **Atelier de synthèse avec maires et habitants des vallées**
 - 28 février à Nice

Le diagnostic territorial partagé

Le préalable pour permettre aux maires et aux habitants de penser et dessiner l'avenir de leur territoire a été la réalisation d'un diagnostic territorial partagé. Ce diagnostic a permis de faire émerger différents enjeux spécifiques - mais aussi communs - aux vallées.

L'objectif de cette phase de diagnostic était de recueillir des données illustrant les dynamiques structurantes des vallées. L'idée était d'aller au-delà du bilan de la catastrophe et mettre en exergue des caractéristiques propres aux vallées afin de construire une vision prospective de ces dernières.

Cette démarche, parce qu'elle a impliqué un ensemble hétéroclite d'acteurs, d'espaces géographiques variés et des problématiques toutes aussi complexes, a exigé une méthodologie fiable et rigoureuse fondée sur plusieurs principes : la traçabilité de l'information, la pluralité des sources et la volonté d'impliquer tous les acteurs des territoires.

Pour dresser un bilan le plus précis possible et intégrant au mieux la diversité des analyses et de la typologie des acteurs, l'équipe projet s'est engagée dans une démarche active de récupération de la donnée auprès d'un ensemble hétérogène de parties prenantes : services de l'État, collectivités territoriales, chambres consulaires, acteurs économiques, mais aussi associations, entreprises et collectifs citoyens.

Malgré cet important travail réalisé pour obtenir et synthétiser un maximum de données, le diagnostic établi n'est pas exhaustif. Les équipes ayant travaillé à sa construction ont été confrontées à l'indisponibilité de certaines données et à leur manque de précision parfois pour établir des nuances entre les vallées. Enfin sur certains enjeux, l'absence de données a conduit l'équipe projet à s'appuyer sur des dires d'experts.

Ce diagnostic a néanmoins permis de mettre à plat de grands enjeux propres aux vallées et de donner des pistes de réflexion à l'ensemble des participants à la concertation.

De façon pratique, toutes les données (chiffres, citations, témoignages, rapports prospectifs etc..) comprises dans l'ensemble du corpus ont été collectées et centralisées. Cette base de données, de 288 entrées, a permis de répertorier les différentes études à disposition et de les agencer pour faire émerger 4 grandes thématiques de réflexion :

- Vivre dans les vallées ;
- Prendre en compte l'environnement naturel ;
- Renforcer l'attractivité du territoire ;
- Se déplacer autrement.

Chacune de ces thématiques a fait l'objet d'une fiche de synthèse¹ distribuée aux maires et aux habitants en amont de leur participation aux ateliers de concertation. Elles ont permis aux habitants et aux élus de prendre connaissance rapidement des problématiques des vallées, de nourrir leur réflexion en leur donnant des pistes fondées sur des données fiables, partagées et prospectives.

Dans le même temps, l'équipe projet s'est attachée à recueillir des données plus sensibles concernant les effets de la tempête Alex. Elle est allée à la rencontre de personnes et de collectifs d'habitants qui ont livré des éléments faisant écho aux émotions et aux sentiments des habitants. Des podcasts ont été publiés sur la plateforme de consultation en ligne.

¹ L'ensemble des fiches de synthèse sont lisibles en annexes de ce document.

Le recrutement des habitants candidats à la concertation

Dans chacune des vallées, l'enjeu était de définir un groupe de 50 habitants pour participer aux ateliers de concertation. La question du recrutement de ce panel était donc cruciale pour représenter le plus fidèlement possible la diversité des profils au sein de chacune des vallées en veillant à l'équilibre de chaque commune.

Un site en ligne (<https://avenirdesvallees06.fr/>) a été ouvert pour recueillir les inscriptions des habitants du 9 décembre 2021 au 18 janvier 2022. Ce support en ligne, visité par plus de 2.000 internautes, avait également pour but d'informer les habitants sur les premières étapes de la concertation et la démarche générale du dispositif. En outre, par le biais d'une adresse électronique de liaison, l'équipe projet a assuré un contact direct avec les habitants des vallées tout au long de la concertation.

Le site d'inscription a permis d'enregistrer 248 inscriptions. Ce nombre d'inscriptions, relativement important à l'échelle des vallées, a révélé une forte mobilisation de la part des habitants.

Cette mobilisation s'est, néanmoins, révélée hétérogène à l'échelle des vallées. La vallée de la Roya était surreprésentée dans le total des inscriptions (135 inscriptions sur les 248), alors que la vallée de la Tinée n'a recueilli que 39 inscriptions.

Ce niveau de mobilisation, contrasté selon des vallées, a entraîné deux démarches conjointes de rééquilibrage :

- Dans les vallées de la Roya et de la Vésubie, il était nécessaire, considérant le nombre élevé d'inscriptions, de réaliser un tirage au sort permettant de sélectionner les participants.
- Dans la vallée de la Tinée, un recrutement complémentaire, assuré par l'IFOP, devait permettre d'atteindre les 50 participants dans ce territoire.

Pour les vallées de la Roya et de la Vésubie, un tirage au sort des habitants a donc été réalisé. Cet exercice s'est inscrit dans une démarche de transparence et a répondu à la vigilance des habitants quant à la construction du dispositif de concertation. Le tirage au sort était l'option la plus adéquate pour permettre de sélectionner, de manière la plus neutre possible, un panel diversifié d'habitants.

En amont du tirage au sort, l'équipe projet, avait mis en avant des conditions d'éligibilité aux ateliers de concertation. Pour participer, les habitants devaient résider dans une des vallées et ne pas posséder de mandat électif. Ce dernier point était particulièrement important dans la mesure où des ateliers avec les maires des communes étaient également organisés. Les personnes sélectionnées pour les « ateliers habitants » ne seraient présentes qu'en qualité de « citoyen ».

Concernant la méthodologie de ce tirage au sort, le fichier rassemblant l'ensemble des inscrits par vallée a été ordonné de façon aléatoire et automatique via un tableur. Les 50 premiers habitants ont été sélectionnés de cette liste de manière aléatoire.

Dans un second temps, la liste de participants a été analysée. L'objectif était de purger la liste des candidatures incomplètes et ne correspondant pas aux conditions d'éligibilité. Le cas échéant, la candidature de la liste a été retirée et remplacée par celle suivante dans la liste générée aléatoirement. Dans un troisième temps, l'équipe projet a vérifié que la liste obtenue était diversifiée en termes de genre, d'âge, de catégories socioprofessionnelles et de communes de résidence. L'échelle de référence considérée a été celle des données INSEE de l'intercommunalité d'appartenance de chacune des vallées - la Métropole Nice Côte d'Azur pour les vallées de la Tinée et de la Vésubie, la Communauté d'agglomération de la Riviera française pour la vallée de la Roya. Cette échelle, bien qu'imparfaite, est la plus précise disponible considérant les données rendues publiques par l'INSEE.

L'équipe projet a comparé les chiffres moyens de l'intercommunalité d'appartenance de la vallée, aux profils des tirés au sort. En suivant la même méthodologie que lors du temps précédant, lorsqu'un critère

était surreprésenté, nous avons aléatoirement retiré un profil correspondant et ajouté le suivant à la liste, jusqu'à correspondre à un écart proche (10% d'écart maximum) des chiffres de l'INSEE.

Une fois ces habitants sélectionnés, une liste de diffusion a été réalisée regroupant l'ensemble des habitants sélectionnés de façon à les informer, par mail, de leur participation requise aux ateliers.

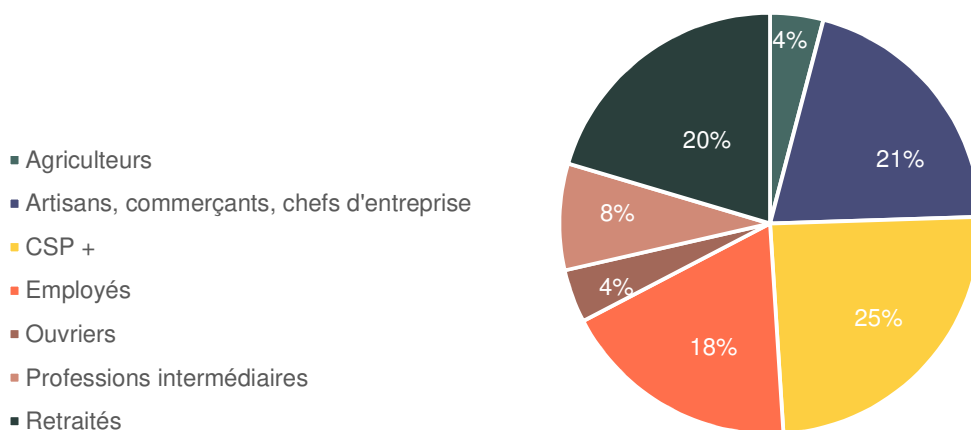
Les personnes non retenues lors du tirage au sort ont été informées par mail, remerciées de leur volonté d'engagement, et invitées à contribuer au débat sur la plateforme en ligne dédiée (jeparticipe.avenirdesvallees06.fr).

- **Profil des participants à la concertation**

- **Vallée de la Roya**

Age moyen des participants : 50 ans.

56% de femmes et 44% d'hommes.

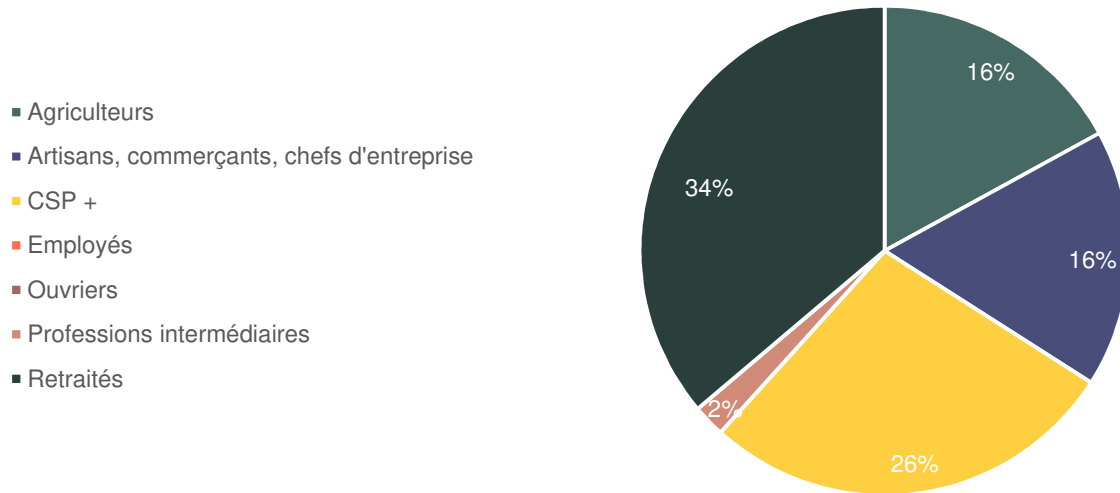


92% résident dans la vallée de manière permanente (résidence principale).

60 % sont membres d'une association.

○ Vallée de la Vésubie

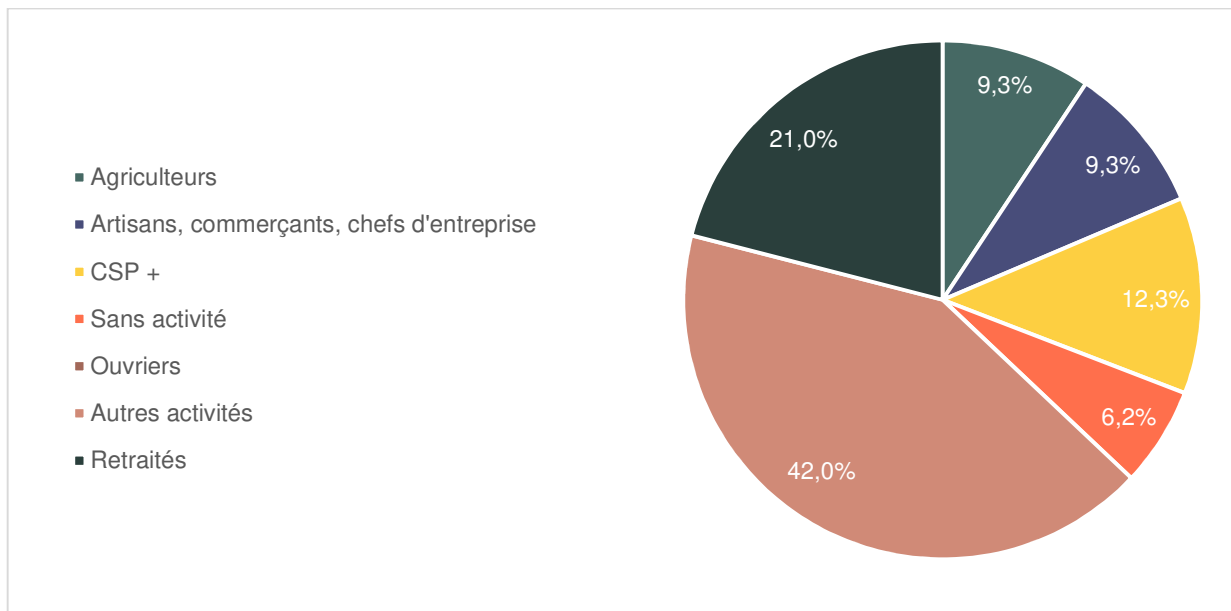
Age moyen des participants : 59 ans.
48 % de femmes et 52 % d'hommes.



86 % résident dans la vallée de manière permanente (résidence principale).
58 % sont membres d'une association.

○ Vallée de la Tinée

Age moyen des participants : 53 ans.
46% de femmes et 54% d'hommes



81,75 % résident dans la vallée de manière permanente (résidence principale).
34,3 % sont membres d'une association.

Une mobilisation importante qui a nourri les ateliers de concertation ...

Dans l'ensemble des trois vallées, il y a eu une mobilisation particulièrement importante de la part des habitants et des maires. Cette volonté de participer à la concertation et de proposer des idées pour les territoires a été visible à la fois dans le nombre d'inscriptions initiales aux ateliers de concertation, mais aussi dans la quantité de projets déposés sur la plateforme de consultation et la qualité des propositions faites lors des ateliers.

La mobilisation a été néanmoins hétérogène entre les différentes vallées. La vallée de la Roya et la vallée de la Vésubie, les plus touchées par la tempête Alex en 2020, ont été le fruit d'une mobilisation importante par rapport à la vallée de la Tinée. Pour cette dernière, un recrutement complémentaire par l'IFOP a dû être mené.

Concernant le recrutement des habitants, qui s'est fait majoritairement par le site internet, le nombre assez élevé de « candidatures » a permis d'effectuer un tirage au sort garantissant la diversité des opinions et des profils, gage de qualité et de légitimité pour la concertation.

Le risque sous-jacent à cet élan de mobilisation était de générer de la frustration chez les habitants qui n'avaient pas pu être tirés au sort pour les ateliers de concertation. Un réel effort de dialogue et de médiation du dispositif a été mené par les animateurs et la DITP en rappelant à plusieurs reprises les échéances et les objectifs de la concertation.

La mise en ligne de la plateforme de contribution a également été un point positif dans le « cadrage » de cette mobilisation. Cet outil a permis de renvoyer les habitants non tirés au sort vers un espace où ils pouvaient proposer leurs idées.

Une forte implication de l'État qui a été appréciée

Pour encadrer la mobilisation des élus et des citoyens et répondre à leurs attentes, la présence et l'implication des services de l'État a été particulièrement bénéfique. Le préfet délégué chargé de la reconstruction des vallées, Xavier Pelletier, s'est déplacé pour tous les ateliers, avec les maires comme avec les habitants. Cette participation a été appréciée et a permis de répondre aux questionnements des habitants et des élus, notamment sur les conditions d'éligibilité des financements.

Au-delà des éléments de réponse aux questionnements concrets sur le dispositif de financement, l'implication des services de l'État a permis de faire adhérer les maires et les habitants à la démarche de concertation.

Avec les élus notamment, le Préfet Xavier Pelletier a joué un rôle de médiation important, rassurant ces derniers sur la teneur des échanges et le fait que les ateliers allaient être apaisés et bénéfiques pour les vallées. Cet engagement de la part du préfet délégué a permis de légitimer aux yeux des élus, toute la démarche de concertation.

II. Les ateliers de concertation

1. La stratégie d'animation des ateliers

L'ensemble des ateliers de concertation ont été animés par **deux animateurs spécialistes de la concertation publique**.

Le rôle de ces derniers était de construire le déroulé, conduire le débat et veiller au bon déroulement des échanges. Ils ont veillé à ce que la parole soit distribuée de façon équitable afin que l'ensemble des participants puissent s'exprimer sans entrave. Ils ont également été attentifs à alterner les prises de parole entre hommes et femmes.

Compte tenu du contexte particulier de cette concertation et du souvenir toujours douloureux de la tempête, ils ont pris soin de « libérer la parole ». Chaque atelier dans les trois vallées s'est ouvert par une phase de retour d'expérience pendant laquelle habitants et maires ont pu faire part de leurs sentiments, souvent forts, à l'égard de la catastrophe.

Prendre en compte cette émotion toujours vive suppose également de savoir aller au-delà des émotions et construire, au fil des ateliers, une vision prospective. Le rôle des animateurs était à ce titre de rappeler la visée de la démarche et aiguiller les échanges de façon à éviter d'évoquer les situations personnelles et entrer dans une perspective d'intérêt collectif.

L'ensemble des animateurs ont mené un effort constant pour valoriser la prise de parole des habitants et des maires. Valoriser les interventions c'est écouter et restituer la parole le plus fidèlement possible. Un grand soin a été pris à ce titre dans la retranscription et le compte rendu des échanges, de façon à ne pas dénaturer les propositions des habitants et des maires.

Les animateurs ont veillé à ce que les échanges restent courtois et à ce qu'un consensus émerge dans les échanges. Ils adoptaient dans ces ateliers, une posture de neutralité. Bien que les animateurs aient été identifiés par les habitants et les maires comme un prestataire de l'État, ils ont veillé à être dans une posture de tiers neutre permettant aux participants de s'exprimer librement.

2. Ateliers avec les maires des vallées

Les maires se sont rencontrés pour un premier temps d'échange le **20 janvier 2022 à Nice**. L'objectif de cette séance était de présenter le dispositif de concertation aux élus ainsi que de faire émerger leurs attentes vis-à-vis de cette démarche.

Les maires ont ainsi fait remonter plusieurs attentes :

- Comment assurer des logements et de l'hébergement dans nos vallées
- Comment mobiliser les talents et les ressources ?
- Comment accompagner le tourisme, moteur du développement territorial ?
- Investir dans la voirie
- Comment faciliter et sécuriser les déplacements en voiture
- L'agriculture une réalité à accompagner et à faire évoluer avec les enjeux naturels et touristiques
- L'environnement
- Prendre en compte la parole et l'expérience des élus
- Miser sur les services publics
- Sécuriser les villages
- Solliciter l'échelon régional

Parmi ces pistes, 3 priorités :

- Comment assurer des logements et de l'hébergement dans nos vallées
- Quel tourisme pour demain ?
- Investir dans la voirie et les moyens de communication

Après ce premier temps introductif, les élus étaient invités à se réunir au sein d'un atelier par vallée.

Chacun de ces ateliers était structuré de la même manière :

- Un temps de partage des enjeux prioritaires identifiés dans le diagnostic

L'objectif de cette phase était de porter la réflexion des maires, leur donner des éléments d'analyse afin qu'ils puissent, dans un second temps, faire des propositions à l'échelle des vallées. Dans cette phase les maires ont pu s'appuyer sur un document « **Mes initiatives pour ma commune** ».

Dans cette phase les maires ont pu s'appuyer sur le document « **Mes initiatives pour ma commune** » présenté ci-après.

Mes initiatives pour ma commune

2 initiatives résilientes que j'ai mises en place :

1

Un projet que je n'ai pas pu déployer :

2

Le projet concret qui me tient le plus à cœur maintenant :

3

- Un temps de réflexion prospective

Les maires ont réfléchi dans cette phase à des projets pour leur vallée. Une fois le projet défini, les élus devaient remplir une grille d'évaluation « **Mon projet pour ma vallée** » afin de mettre en exergue, ses objectifs, ses limites et les moyens nécessaires à sa réalisation.

Mon projet pour ma vallée

Titre du projet :

OBJECTIF	MOYENS	CONTRAINTES	RESSOURCES	EVALUATION

De façon transverse les maires ayant participé à la concertation se sont révélés particulièrement impliqués dans le projet. Même si des craintes ont pu être ponctuellement formulées en début de concertation au sein des maires concernant le rôle des citoyens, ces appréhensions ont rapidement été levées. Les maires ont adhéré à la démarche et au dispositif mis en place pour la concertation.

Les maires ont particulièrement apprécié le fait d'être réunis. Certains maires ont ainsi fait remarquer qu'ils n'avaient jamais eu l'occasion de rencontrer les élus des autres vallées. Depuis la tempête Alex, il y a plus d'un an, c'était la première fois qu'ils avaient l'occasion de se rencontrer et échanger. A ce titre, la démarche de concertation a été d'office accueillie positivement.

Au sein des ateliers par vallée, il n'y a pas eu de dissensions profondes entre les maires qui ont partagé les enjeux identifiés dans le diagnostic et les axes d'intervention à soutenir.

Lors des ateliers dans chacune des vallées, les maires ont souligné des problématiques similaires : **le besoin de sédentariser les populations, la question de la mobilité et du logement, l'enjeu de valoriser le patrimoine et la richesse agricole et pastorale des vallées.**

De même, lors de l'atelier de synthèse du 9 février, l'équipe projet a fait le constat que la plupart des projets proposés pouvaient être déployés de façons similaire, voire de façon transversale, à l'échelle des trois vallées. Cette cohérence dans les besoins a ainsi conforté et légitimé la démarche d'une concertation à cette échelle.

► **Atelier avec les maires de la vallée de la Roya, le 26 janvier à Tende**

Les 5 maires des communes de la vallée de la Roya ont participé à cette concertation (Tende, La Brigue, Fontan, Saorge et Breil/Roya).

Au cours de la phase prospective, les maires ont mis en avant 6 projets :

- **Développer les mobilités : diversifier les déplacements, notamment en se tournant vers les modes de déplacement doux.**
- **Développer l'hydrogène dans la vallée : faire de la vallée une pionnière en matière d'utilisation de l'énergie hydrogène.**
- **Faire découvrir le patrimoine naturel et culturel de la vallée : mettre en valeur le patrimoine culturel, culinaire et naturel dont dispose déjà le territoire de la Roya.**
- **Améliorer l'hébergement touristique**
- **Créer un téléphérique pour accéder à Casterino**
- **Créer un pôle d'activité agricole : avec une vocation productive pour les agriculteurs et éleveurs et une vocation touristique avec espace de visite et d'achat.**

► Atelier avec les maires de la vallée de la Vésubie, le 27 janvier à Saint-Martin-Vésubie

Les maires des communes de la vallée de la Vésubie ont participé à cet atelier (Belvédère, Roquebillière, Lantosque, Utelle, Venanson, Saint-Martin-Vésubie, La Bollène-Vésubie).

Au cours de la phase prospective, les maires ont mis en avant 3 projets pour la vallée de la Vésubie :

- **La vallée du bien vivre : doter la vallée dans son ensemble d'un cadre de vie et d'infrastructure permettant de « bien vivre » et ainsi attirer les nouveaux ménages (en particulier les plus jeunes) vecteurs d'activité et de croissance pour tout le territoire.**
- **La vallée du sport : proposer un circuit touristique commun à l'ensemble de la vallée reposant sur l'activité sportive. Chaque village aurait sa spécialité sportive. L'idée est également de valoriser les activités déjà existantes et créer une connexion entre les villages.**
- **Le développement des cœurs de village : réhabiliter le centre des villages à la fois sur un angle esthétique, commercial et patrimonial. L'enjeu est de redynamiser ces centres, les rendre vivants et porteur d'une activité commerciale, pour les locaux comme pour les touristes.**

► Atelier avec les maires de la vallée de la Tinée et du Moyen-Var, le 28 janvier à Clans

Les maires des communes des vallées de la Tinée et du Moyen Var ont participé à cet atelier (Valdeblore, Clans, Marie, Isola, Tournefort, Malaussene, Saint-Sauveur-sur-Tinée, La-Tour-sur-Tinée).

Au cours de la phase prospective, les maires ont mis en avant 4 projets pour la vallée de la Tinée :

- **Développement d'un « itinéraire patrimoine » intercommunal : créer une vitrine touristique cohérente et homogène pour l'ensemble de la vallée. L'un des moyens envisagés est le développement de pistes de VTT reliant les villages.**
- **Développement d'une économie verte pour la vallée : par le biais d'une filière bois et d'une filière eau. Pour la filière bois, les maires proposent la création d'un syndicat mixte d'exploitation et un premier travail de recensement des ressources en bois. Pour la filière eau, deux pistes sont envisagées : la création d'une microcentrale et la mise en bouteille de l'eau de la vallée.**
- **Développer l'activité agricole : fédérer les différentes productions de la vallée au sein d'un circuit court de distribution commun à l'échelle du territoire.**
- **Sédentariser les populations : avoir à l'échelle des vallées, une population installée qui vit et consomme tout au long de l'année, sortant d'une logique purement pendulaire. Pour réaliser cet objectif, les maires insistent sur le fait de donner aux habitants la possibilité de travailler dans les territoires.**

► Atelier avec les maires des trois vallées, le 09 février à Nice

Cet atelier de concertation visait à faire converger les projets des maires – construits lors des ateliers dans chacune des vallées – autour de grands axes stratégiques de développement pouvant bénéficier aux 3 vallées.

Dans un premier temps, les maires ont présenté aux élus des autres vallées leurs projets, construits collectivement lors des derniers ateliers. Tous les projets ont ensuite été votés.

Les maires doivent lever un « carton vert » pour un projet qui peut bénéficier à l'ensemble des trois vallées, un « carton jaune » pour un projet qui ne peut difficilement s'appliquer à l'ensemble des trois vallées, un « carton rouge » pour un projet qui ne bénéficierait pas aux vallées.

Aux termes des échanges, 7 projets ressortent comme ayant une dimension intervalléenne :

- Le projet hydrogène
- Le projet sur les mobilités douces
- Le projet valorisation du patrimoine
- Valorisation et soutien aux filières agricoles
- Le projet de dynamisation cœur de village
- Le projet sur le développement de la filière bois
- Le projet sur la réhabilitations des *logements*

3. Ateliers avec les habitants des vallées

Au total, **129 habitants ont participé aux ateliers de concertation**, 51 provenant de la vallée de la Roya, 32 de la Tinée et 46 de la Vésubie.

83 habitants étaient présents à l'atelier du 14 février réunissant les trois vallées, 35 provenant de la vallée de la Roya, 21 de la Tinée et 27 de la Vésubie.

Lors de l'atelier final réunissant maires et habitants, 27 habitants étaient présents, 10 provenant de la vallée de la Roya, 6 de la Tinée, 11 de la Vésubie.

Chacun des ateliers avec les habitants, dans la Roya, dans la Vésubie et dans la Tinée étaient structurés de la même manière :

- Une journée de partage des enjeux identifiés dans le diagnostic, où les habitants étaient invités à mettre en avant les enjeux et les problématiques qu'ils ont jugés prioritaires pour leur vallée.

Dans cette phase, le diagnostic réalisé en amont de la concertation a été présenté aux habitants afin d'ouvrir le dialogue et les échanges. Ensuite, les participants ont pu travailler sur un support « **Complément d'Enquête** »². Ils ont ainsi rédigé le synopsis d'une émission Complément d'Enquête sur « La tempête Alex, un an après ». L'objectif était de mettre en avant les problématiques majeures pour les habitants, ainsi que la perception qu'ils ont eue des différentes parties prenantes (État, acteurs économiques, élus locaux, habitants...).

COMPLÉMENT D'ENQUÊTE

LA TEMPÊTE ALEX, UN AN APRES
CONDUCTEUR DE L'ÉMISSION

Pour préparer le Complément d'enquête consacré à « la tempête Alex, un an après », merci de nous proposer :

Une illustration de l'impact de la tempête sur la vie locale.

Les conséquences de la tempête
Santé, la mobilité, le patrimoine, économie et agriculture, habitat et population, tourisme, enfance et éducation, environnement...

Un angle à traiter

COMPLÉMENT D'ENQUÊTE

LA TEMPÊTE ALEX, UN AN APRES
CONDUCTEUR DE L'ÉMISSION

Un exemple qui illustre les actions engagées pour traiter ce thème.

Sur le sujet choisi :

« Une interview d'un représentant de l'Etat : que dit-il ? »

« Une interview d'un élu : que dit-il ? »

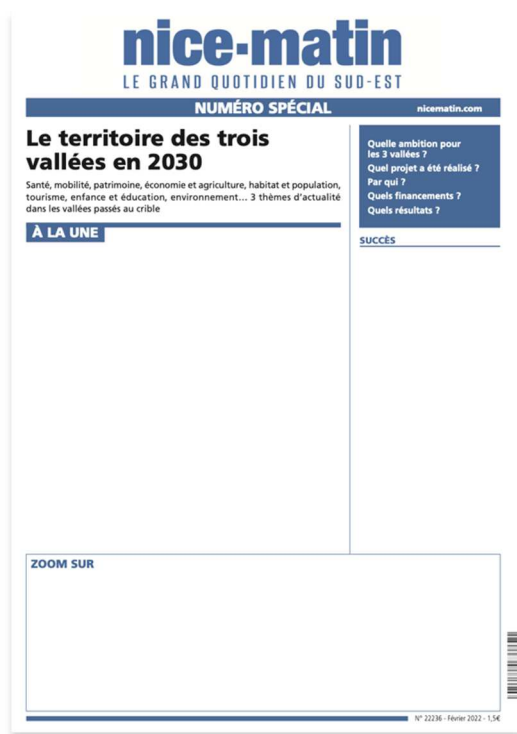
« Une interview d'un acteur économique : que dit-il ? »

« Une interview d'un habitant : que dit-il ? »

² Les « Compléments d'Enquête » complétés par l'ensemble des habitants des trois vallées sont lisibles en annexes.

- Une journée de réflexion prospective où les participants ont proposé leurs solutions résilientes pour l'avenir de leur vallée.

Cette phase prospective se structure autour de « **l'Atelier Nice Matin 2030** »³. Les participants devaient concevoir la une d'un numéro de Nice Matin consacré au « Territoire de leur vallée en 2030 ».



De façon générale, à l'instar des ateliers avec les maires, la concertation avec les habitants a permis de **« libérer la parole »**. Certains habitants s'exprimaient, émus, pour la première fois sur la tempête Alex. La concertation répondait à un réel besoin de parler, témoigner et se libérer du poids de la tempête. Comme avec les élus, c'était la première fois que les habitants se réunissaient pour mettre en commun leurs difficultés et leurs projets.

Ce sentiment positif de vouloir proposer des projets pour les vallées a très largement imprégné les échanges entre les habitants. Ils étaient particulièrement attentifs et respectueux de la parole des autres. La grande majorité des habitants ont pris des notes et étaient sensibilisés aux problématiques des vallées. Une partie des concertants avaient imprimé et annoté les fiches de diagnostic réalisées et transmises par mail par l'équipe projet.

Un besoin commun à l'ensemble des trois vallées ressort tout particulièrement : **le besoin d'être écouté, informé et concerté** par les pouvoirs publics. Les habitants ont mis en avant un **manque de lisibilité** de l'action publique concernant la reconstruction. Et si une grande partie des habitants a salué les efforts rapides pour désenclaver les vallées, ils ont pointé du doigt un manque d'information sur la suite des travaux. La concertation, bien que portant sur l'avenir des vallées, est apparue comme un moyen de combler ce manque d'information.

On remarque ainsi une réelle volonté de se **réapproprier le territoire** de la part des participants. Une partie d'entre eux est d'ores et déjà engagée dans des initiatives solidaires et désire être active dans cette réflexion sur l'avenir des vallées.

³ Les « Nice Matin 2030 » complétés par l'ensemble des habitants des trois vallées sont lisibles en annexes.

Cette mobilisation de la part des habitants génère une attente forte sur les résultats de la concertation. Les participants ont questionné à plusieurs reprises l'équipe d'animateurs ainsi que le préfet délégué chargé de la reconstruction des vallées, Xavier Pelletier, quand ce dernier était présent, sur les financements à venir et les conditions d'attribution des fonds. De façon générale, les participants ont fait part d'une attente de résultats concrets sur la suite de la concertation et d'une volonté de continuer à participer à la construction des projets.

Les habitants ont également fait part de leur souhait de pérenniser et prolonger le temps de concertation.

Concernant les propositions faites par les habitants, on remarque que celles-ci correspondent aux enjeux mis en perspective par les maires. La question des difficultés d'accès à la santé et du déficit d'infrastructures pour la jeunesse est néanmoins davantage relevée dans les ateliers habitants qu'avec les maires. On remarque également une homogénéité des propositions entre les vallées, illustrant des problématiques communes entre elles.

► **Atelier avec les habitants de la vallée de la Roya, le 31 janvier et le 01 février à Saint-Dalmas-de-Tende**

Aux termes de l'atelier prospectif « Nice Matin 2030 », 7 axes de développement sont plébiscités par les habitants :

- **Éducation et jeunesse** : garder et faire venir les jeunes, condition essentielle du renouvellement de la vallée. Plusieurs projets précis ont émergé : la création d'un lycée pluridisciplinaire sportif et agricole, la création d'un collège franco-italien, création d'un pôle sportif, création d'un centre de vacances intergénérationnel.
- **Accompagner le développement de l'activité économique** : valoriser le tissu économique local. Pour cela, plusieurs stratégies : mise en avant de l'agriculture (label valléen, maisons de pays), création d'espaces de coworking, développement de tiers lieux, revitalisation commerciale et soutien du tourisme (notamment transfrontalier).
- **Mobilité** : proposer des solutions de mobilité alternatives pour désenclaver les vallées et permettent l'accueil des familles et des entreprises, permettre l'accueil du fret dans la vallée, investir dans les énergies alternatives (hydrogène, filière bois), miser sur le transfrontalier avec l'Italie.
- **Logement** : considérant les contraintes techniques et réglementaires dans la construction de nouveaux logements dans la vallée, les habitants plébiscitent une **stratégie de réhabilitation** du bâti existant.
- **Gouvernance** : développer des modèles délégatifs et participatifs à l'échelle de la vallée, et intégrer les acteurs associatifs.
- **Culture** : mettre en avant, valoriser et faire connaître le patrimoine culturel et vivant de la vallée.
- **Résilience** : reconsidérer le rapport entre la vallée et son environnement naturel. Ils proposent de développer une culture de la résilience et de la prévention des risques.

► **Atelier avec les habitants de la vallée de la Vésubie, les 03 et 04 février à Saint-Martin-Vésubie**

Aux termes de l'atelier prospectif « Nice Matin 2030 », 4 axes de développement sont plébiscités par les habitants :

- **Bien vivre dans les vallées** : valoriser le « bien vivre dans la vallée ». Le bien vivre, pour les habitants, c'est une vallée qui dispose de logements de qualité, d'une mobilité fluide et non entravée. Les habitants font également part de l'intérêt d'attirer de nouveaux travailleurs pour vivifier les vallées et les commerces.
- **La santé** : la vallée doit « être confortable et exemplaire » en matière de santé et d'accueil de personnes âgées. Cette exemplarité peut s'appuyer par le développement et l'intégration de la télémédecine et passe par l'installation de spécialistes et de nouvelles infrastructures médicales de pointe.
- **La valorisation de la vallée** : un territoire qui, fort de son patrimoine et de son identité, rayonne vers l'extérieur, attire des touristes respectueux de l'environnement, et exporte ses produits issus du patrimoine agricole et artisanal.
- **Autonomie & Énergie** : construire une vallée pouvant répondre à ses besoins propres, de façon à anticiper les futurs risques climatiques et s'inscrire dans une démarche environnementale globale. Cette autonomie passe par le développement des énergies alternatives, tout en exploitant les ressources de la vallée de façon pérenne.

► **Atelier avec les habitants de la vallée de la Tinée, les 03 et 04 février à Clans**

Aux termes de l'atelier prospectif « Nice Matin 2030 », 10 axes de développement sont plébiscités par les habitants :

- **Le développement de l'activité économique et agricole** : L'activité agricole a été citée à plusieurs reprises comme un moteur nécessaire mais non exhaustif du développement économique. Pour cela, des autorisations spécifiques pour exploiter les terres abandonnées doivent être envisagées.
- **Les mobilités** : les trajets pendulaires et l'interconnexion des vallées doivent être améliorés.
- **Le logement** : les habitants plébiscitent une stratégie de réhabilitation du bâti existant, par des mesures fortes de préemption par la commune dès lors qu'un logement reste vide trop longtemps.
- **Jeunesse** : garder et faire venir les jeunes, condition essentielle du renouvellement de la vallée. Pour cela, ils proposent de renforcer le réseau scolaire de la vallée.
- **L'écologie et le développement des énergies renouvelables** : reconsidérer le rapport entre la vallée et son environnement naturel.
- **La vie de village** : création de structures communales intergénérationnelles permanentes ou éphémères.
- **Le tourisme** : une valorisation plus importante du patrimoine naturel culturel et vivant de la vallée.

- **La santé** : lutter contre la désertification médicale et le renoncement aux soins à cause des difficultés d'accès aux structures spécialisées.
- **Participation citoyenne** : les habitants désirent à la fois « préserver l'élan de solidarité » post tempête, mais également être mieux informés et concertés sur la reconstruction de la vallée et son devenir.
- **Sécurité** : il est apparu nécessaire de renforcer la pédagogie et la sensibilisation des jeunes sur les dangers des drogues, en lien avec la population.

► **Atelier avec les habitants des trois vallées, le 14 février à Nice**

L'objectif de cet atelier était de faire travailler les habitants sur des axes de développement et d'attractivité communs aux trois vallées.

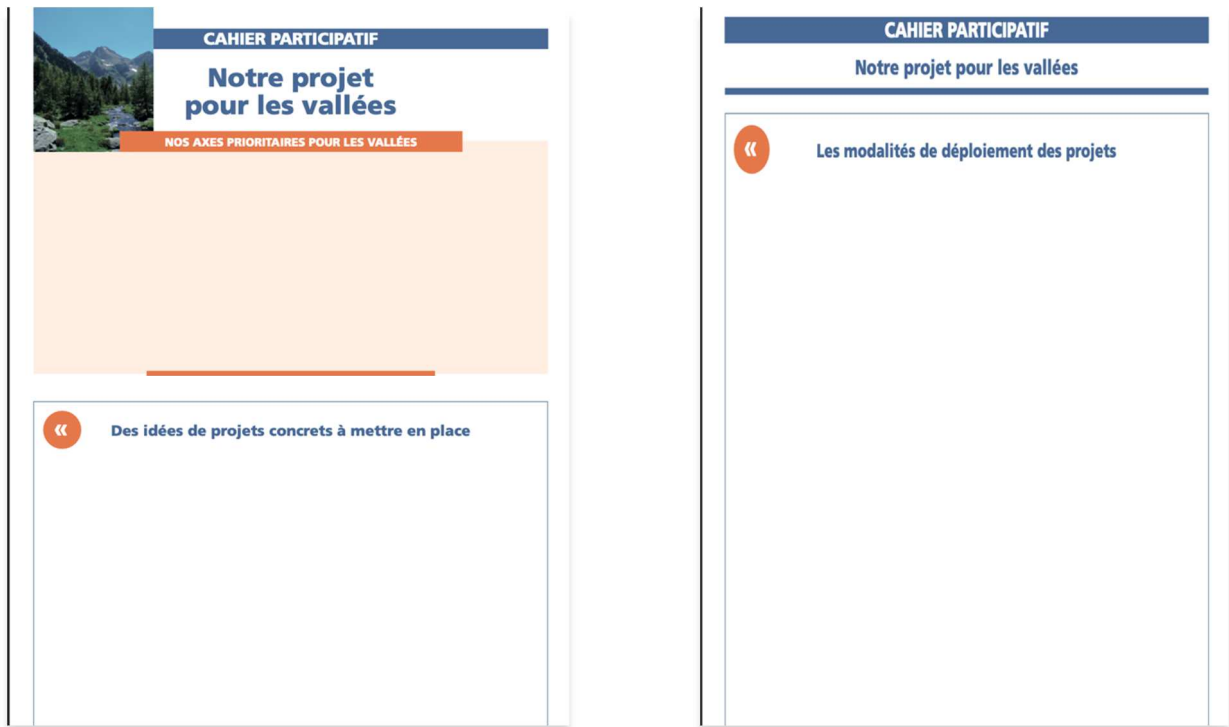
En amont, l'équipe projet a synthétisé les axes de développement mis en avant par les habitants de chacune des vallées dans les ateliers « Nice Matin 2030 ». L'objectif était de retenir les axes communs aux trois vallées pour que les habitants puissent orienter par la suite leurs travaux dans cette direction.

4 thématiques et plusieurs sous-thématiques se retrouvent dans les propositions des habitants des trois vallées :

- **Développer l'activité économique**
 - Développer l'activité agricole et pastorale
 - Accompagner l'activité économique
- **Préserver les équilibres environnementaux**
 - Préserver l'équilibre environnemental
 - Développer les sources d'énergie alternatives
 - Exploiter les ressources des vallées
- **Valoriser l'identité des vallées**
 - Valoriser le patrimoine culturel et vivant
 - Accompagner l'activité touristique
 - Redynamiser les cœurs de village
- **Bien vivre dans les vallées**
 - Développer une filière santé et bien être
 - Favoriser l'installation des familles et des actifs
 - Diversifier les modes de déplacement
 - Repenser le logement
 - Éducation et jeunesse

Les habitants devaient ensuite choisir une de ces thématiques et former un groupe de travail avec des représentants des trois vallées. Une fois le groupe constitué, les habitants étaient invités à rédiger un

« Cahier participatif »⁴.



(Compte tenu du nombre de participants, deux thématiques ont été travaillées simultanément par deux groupes différents)

- **Groupe 1 : Développer l'activité agricole et pastorale**

Le groupe retient un **axe prioritaire** : conforter et favoriser le développement de l'agriculture et du pastoralisme dans la vallée.

Pour cela, le groupe propose, en **amont** :

- Recenser les terrains à potentiel agricole.
- Mise en conformité du PLUm pour permettre l'utilisation agricole des sols.
- Analyser les sols.
- Réaménager les terrains issus du fond Barnier pour les activités pastorales.
- Création d'un **organisme valléen** regroupant les propriétaires pour déterminer un cahier des charges adapté aux vallées.

- **Groupe 2 : Développer l'activité agricole et pastorale**

Le groupe retient un **axe prioritaire** : fédérer les agriculteurs et les artisans autour de maisons de pays et d'un label des vallées.

Ces maisons de pays auraient un double emploi : transformation des produits et vente aux particuliers.

⁴ Les « Cahiers Participatifs » complétés par l'ensemble des habitants des trois vallées sont lisibles en annexes.

- **Groupe 3 : Accompagner l'activité économique des vallées**

Le groupe retient un **axe prioritaire** : la création d'une **agence de valorisation des vallées** avec pour missions :

- Permettre aux acteurs locaux de « résister » et de pérenniser leur activité.
- Favoriser l'implantation de nouvelles activités économiques.
- Créer et favoriser les conditions de l'installation de l'humain.
- Regrouper toutes les entités administratives dans un lieu unique.
- Promouvoir l'attractivité des vallées tout en préservant son « ADN », notamment auprès des jeunes.
- Coordonner les démarches entre les différents partenaires économiques des vallées.

- **Groupe 4 : Accompagner l'activité économique des vallées**

La table retient un **axe prioritaire** : la création de nouveaux lieux de synergie pour les entreprises. Le groupe propose la création d'une « **maison de l'accompagnement économique** » (une par vallée) avec pour missions :

- Promouvoir l'entrepreneuriat sous toutes ses formes (culturelles, associatives etc...)
- Créer des espaces de travail partagés pour notamment mutualiser les coûts.
- Soutien aux start-up dans les démarches administratives et la recherche de financements.
- Sensibilisation à l'entrepreneuriat auprès des jeunes.
- Participer à des salons pour attirer des porteurs de projet.

- **Groupe 5 : Préserver l'équilibre environnemental**

Le groupe retient un **axe prioritaire** : la création d'un centre intervalléen de la transition écologique et du développement durable, avec comme objectifs :

- Promouvoir et accélérer le développement durable dans les vallées.
- Faire des vallées un exemple vertueux de transition écologique.

- **Groupe 6 : Développer les sources d'énergie alternatives**

Le groupe retient un **axe prioritaire** : porter la transition énergétique des vallées à partir d'énergies renouvelables.

Pour le groupe ce projet s'inscrit dans une démarche de résilience énergétique et une plus grande adaptation aux aléas climatiques.

- **Groupe 7 : Exploiter les ressources des vallées**

Concernant **l'eau** :

- Meilleur stockage de l'eau potable avec une redistribution intercommunale et un réseau dédié à l'agriculture.
- Accompagner les collectivités à l'installation de réseaux de récupération des eaux pluviales au niveau privé et public.
- Aide à la reprise des canaux d'arrosage.
- Meilleure coopération entre communes et services des eaux.
- Développement de nouveaux réseaux.

- Inciter les agriculteurs à construire des bassins de stockage de l'eau.

Concernant le **bois** :

- Développement d'une filière bois intervalléenne **raisonnée** orientée vers le circuit court (utilisation du bois au plus proche des sites de coupes, permet également de renforcer la compétitivité de la ressource).
- Favoriser l'installation de nouveaux investisseurs sous forme de coopératives forestières.
- L'utilisation du bois a également un impact sur le pastoralisme et permet d'éviter le « renfermement de la forêt ».

- **Groupe 8 : Valoriser le patrimoine culturel et vivant**

Le groupe retient un **axe prioritaire** : promouvoir les artistes locaux et développer l'offre culturelle **tout au long de l'année** contribuant à l'attractivité des territoires.

Pour réaliser cet objectif, le groupe propose la **création d'une structure associative intervalléenne** avec pour missions :

- Identification des artistes présents dans les 3 vallées pour comprendre leurs besoins.
- Identification des lieux possibles d'accueil (des artistes et du public) au sein des 3 vallées.
- Coordination d'une programmation annuelle.
- Communication de l'offre culturelle à l'échelle régionale.
- Développement d'actions de médiation pédagogiques.

- **Groupe 9 : Accompagner l'activité touristique**

Le groupe retient un **axe prioritaire** : développer un tourisme respectueux, porteur de sens et de valeurs. Pour réaliser cet objectif, le groupe propose la **création d'une maison du tourisme des 3 vallées** avec pour missions :

- Recenser les locaux existants à valoriser.
- Création d'un catalogue d'activités touristiques (sportives, culinaires, culturelles).
- Développement d'offres touristiques ciblées : notamment des circuits thématiques.
- Combiner structures d'accueil et pôles de vente des produits locaux (agricoles et culturels).
- Conseiller les communes sur des activités touristiques et des axes de développement.

- **Groupe 10 : Dynamiser les cœurs de village**

Le groupe a plusieurs propositions pour dynamiser les cœurs de village :

- Création d'un comité d'accueil des nouveaux arrivants, parrainé par d'anciens résidents, pour les entreprises et les familles, avec un livret d'accueil.
- Réutilisation des maisons sans maître à destination culturelle ou locative : avec un projet de mixité sociale.
- Création d'un label « cœur de vallée » permettant de valoriser l'attractivité des cœurs de village.
- Création d'espaces « multifonctions » dans les hameaux isolés.
- Création d'un jardin partagé pour les familles des villages.
- Création d'un centre jeunesse par vallée.

- **Groupe 11 : Développer une filière santé et bien être**

Le groupe retient un **axe prioritaire** : développer une filière santé et bien-être pour tous, pour stopper la désertification médicale et permettre le maintien des seniors à domicile.

Le groupe met en avant plusieurs projets :

- La création de **maisons de santé** par vallée, centralisée géographiquement avec des boxes d'urgence, de la télémédecine, une permanence des spécialistes, une médecine de prévention, un espace bien être (notamment psychologique).
- La création de **maisons d'accueil rurales** (type MARPA - Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Âgées) : lieu de partage intergénérationnel, intégré dans le village et permettant la formation à l'aide à la personne.
- Développer le **maintien à domicile** : via la téléassistance, le développement des boitiers d'appel d'urgence, la livraison de repas à domicile et l'écoute à la personne.

- **Groupe 12 : Favoriser l'installation des familles et des actifs dans les vallées**

La table retient un **axe prioritaire** : favoriser l'installation rapide de nouvelles familles dans **des logements adaptés**.

- Réhabiliter les maisons sans maitre pour créer des **habitats collectifs intergénérationnels de haute qualité environnementale** avec des espaces partagés (buanderie, garage à vélo etc...) et des jardins collectifs.
- Pour réhabiliter les logements, le groupe propose de revoir la réglementation sur l'habitat.
- Rénovation et mise à niveau des façades (notamment par une aide au financement) pour favoriser le bien-être et l'attractivité des villages.
- Installation de la fibre.
- Campagne médiatique de promotion des territoires.
- Mise en place d'une concertation citoyenne pour l'attribution exceptionnelle d'aides à la rénovation, sur le budget communal
- Obligation d'être habitant sur l'année pour se présenter aux élections communales.

- **Groupe 13 : Diversifier les modes de déplacement**

Pour le groupe, « il n'y aura pas de développement économique sans une mobilité fluide et moins énergivore ». Partant de ce principe, la table retient **3 objectifs** :

- Améliorer les réseaux routiers, ferroviaires et les transports en commun
- Créer des pôles multimodaux
- Développer des mobilités douces

- **Groupe 14 : Repenser le logement**

Le groupe propose :

- Création d'une **SCOP d'habitat** : permettant la réhabilitation du logement ancien (notamment les maisons sans maitre), la création de logements sociaux. La SCOP serait gérée par les habitants et les collectivités.

- Repenser la relation avec l'architecte des bâtiments de France : organisation d'un dialogue vers « plus de souplesse » dans les règles d'urbanisme. L'objectif est de tendre vers une « co-écriture » des PLU.
- Création d'une maison d'architecture rurale inter-valléenne : permet de valoriser l'architecture rurale et accompagner les projets des particuliers et des collectivités.
- Valoriser l'éco-construction : création d'un éco-centre pour la formation des particuliers et des professionnels sur l'utilisation des nouveaux matériaux.
- Développer d'autres façons d'habiter : habitat léger, habitat participatif, habitat intergénérationnel.

- **Groupe 15 : Éducation et jeunesse**

Pour le groupe, le projet prioritaire à mettre en place est [le développement de centres de formation pluridisciplinaires](#) comprenant :

- Des formations en lien avec la vallée (tourisme, montagne, agriculture, sport...)
- Des centres de loisir intégrés
- Du « blended learning » : des espaces d'enseignement hybrides proposant distanciel et présentiel.
- Des échanges entre les vallées : notamment en développement les bus.
- Une réorganisation de l'offre d'hébergement (notamment des apprentis)

- ▶ **Atelier de synthèse entre maires et habitants des vallées, le 28 février à Nice**

L'atelier du 28 février visait à faire converger le travail des habitants et des maires autour **d'axes priorités**, par vallées et par thématiques.

Afin de les préparer à cet exercice de restitution, les animateurs se sont entretenus avec les maires et les habitants par visioconférence. L'objectif de ces deux réunions était d'expliquer à l'ensemble des participants le déroulé de l'atelier à venir ainsi que les attendus liés à l'exercice de restitution.

Cet ultime atelier de concertation a été l'occasion pour la première fois, de faire travailler des élus et des citoyens à la même table. Ces échanges ont été d'une grande qualité. Le ton général des discussions était paisible, sans climat de tension manifeste. Contrairement à ce que certains élus ont redouté, il n'y a pas eu de prise à partie.

Cet atelier a également permis aux habitants de mesurer le rôle de maire. Plusieurs habitants ont témoigné leur surprise quant à la charge et aux problématiques que devaient gérer les élus. Les maires ont eu l'occasion de faire part de leurs contraintes dans l'aménagement des vallées. Cet échange a permis aux habitants d'avoir une meilleure visibilité concernant le champ d'action réel de leurs élus.

La question de la contrainte administrative a été un point central des discussions entre maires et citoyens. Élus comme habitants s'accordaient sur le fait qu'une « simplification administrative » était nécessaire et que « la lourdeur des procédures » actuelle était un frein au développement des vallées.

L'atelier du 28 février était structuré en deux temps :

- **Une phase thématique** où habitants et maires étaient regroupés par axes de travail de façon à mettre en avant des priorités dans chacun d'eux.

- **Une phase par vallée** où les participants devaient échanger sur ces thématiques à l'aune des contraintes et des besoins spécifiques de leur territoire.

❖ Phase thématique

Les maires et les habitants se sont regroupés autour des 4 thématiques :

- Développer l'activité économique,
- Préserver les équilibres environnementaux,
- Valoriser l'identité des vallées,
- Bien vivre dans les vallées.

Ces 4 thématiques représentent les axes qui ont été mis en avant par les habitants et les maires lors des ateliers. **Les habitants comme les élus reviennent sur les thématiques qu'ils ont déjà travaillées** afin de prioriser les projets qu'elles contiennent.

- **Développer l'activité économique**

- **1^{ère} priorité** : Développer de vraies filières agricoles
 - Ouvrir de nouveaux **espaces de formations** tournés vers les nouvelles filières (notamment le bois).
 - Développer les espaces de production et favoriser l'installation des agriculteurs (mise à disposition de structures, aide administrative etc...)
 - Transformation : création de structures collectives (moulins, salle de découpe etc...)
 - Création d'un label pour valoriser l'ensemble des propositions.
- **2^{ème} priorité** : Faciliter l'implantation et le développement des entreprises
 - Le développement des entreprises passe par des infrastructures de qualité (route, numérique etc...).
 - La problématique du foncier disponible nuit au développement économique.
 - Créer des zones d'activité commerciales. Favoriser le recrutement (incitation fiscale).
 - Aide aux entreprises : création d'une zone franche ou autre forme d'aide directe ou indirecte de l'État.
- **3^{ème} priorité** : Diversification des activités économiques
 - Penser le développement des vallées de façon à ne pas dépendre uniquement d'une activité.
 - Dans cette optique : développer le tourisme, mettre en valeur le patrimoine, s'orienter vers les nouvelles technologies, favoriser l'artisanat le commerce et le sport.

- **Préserver les équilibres environnementaux**
 - **1^{ère} priorité** : Création d'un centre du développement durable et de la transition écologique
 - Ce centre accompagnerait les projets des trois vallées et viserait à favoriser la transition énergétique.
 - Ce centre jouerait également un rôle de sensibilisation et de communication à destination du public.
 - **2^{ème} priorité** : Favoriser la transition énergétique des vallées
 - Développer les énergies renouvelables : hydrogène, hydroélectrique, solaire, biomasse, éolien
 - **3^{ème} priorité** : Re-développer la filière bois
 - Valorisation à 100% des coupes.
 - Favoriser le circuit court : utilisation des ressources dans les vallées, notamment pour le chauffage.
 - Sécuriser les territoires (éviter les incendies) et permettre la réouverture des milieux pour le pastoralisme.
 - Renforcer les liens entre formations locales et filière bois.
 - Repenser la filière et ses compétences dans la globalité
- **Valoriser l'identité des vallées**
 - **1^{ère} priorité** : Un tourisme vertueux toute l'année
 - Développer un tourisme vertueux toute l'année respectant l'identité et la nature des vallées.
 - **2^{ème} priorité** : Structurer l'offre culturelle et patrimoniale des trois vallées.
 - Créer une synergie intervalléenne (notamment dans les outils de communication), de façon à promouvoir la richesse des territoires.
 - Mutualiser l'offre touristique à l'échelle des trois vallées.
 - **3^{ème} priorité** : Logement et patrimoine
 - Réhabilitation des constructions des cœurs de village.
 - Allègement des réglementations et des règles d'urbanisme.

- **Bien vivre dans les vallées**
 - **1^{ère} priorité** : Le logement
 - Réhabiliter les logements dans les centres bourgs. Commencer par un état des lieux du bâti existant.
 - Alléger les contraintes administratives.
 - Création d'un fond d'intervention étatique ou création d'une SCOP Habitat.
 - **2^{ème} priorité** : Les services aux publics
 - Proposer des services de qualité aux habitants et aux familles voulant s'installer (coworking, administratifs, culture, sport etc...).
 - **3^{ème} priorité** : Les modes de déplacement
 - Développer l'intermodalité et l'offre de transport en commun.
 - Meilleure adaptation aux besoins des usagers.

❖ Phase par vallée

Les maires et les habitants devaient discuter des problématiques inhérentes à leur territoire et proposer deux projets prioritaires pour leur vallée dans chacune des 4 thématiques.

Vallée de la Roya

- **Développer l'activité économique**
 - Création d'une **structure** de mise en réseau des différents acteurs économiques du territoire afin de lever les blocages et utiliser les ressources locales dans leur plein potentiel.
 - Création d'une maison de pays proposant de la vente, un espace pédagogique et restaurant. La maison de pays serait un bâtiment responsable et porterait un « Label Roya ».
- **Préserver les équilibres environnementaux**
 - Utiliser les ressources locales en circuit court : sensibiliser les citoyens à l'énergie hydrogène, redévelopper la filière bois en valorisant à 100% les coupes.
 - Valorisation des déchets verts au sein de la vallée.
- **Valoriser l'identité des vallées**
 - Création d'une structure touristique valléenne permettant de faire le lien entre les associations, les entreprises et les communes. Cette structure permettrait de développer un tourisme vertueux et respectueux de l'identité de la vallée, tout au long de l'année.
 - Structurer et mutualiser l'offre culturelle et patrimoniale (notamment par la restauration des édifices).

- **Bien vivre dans les vallées**
 - Conforter et valoriser les établissements scolaires qui existent dans la vallée. Développer des filières internationales ou tournées vers le bois, le sport et la montagne.
 - Repenser le logement dans le centre des villages : simplifier les démarches administratives et favoriser les travaux d'isolation.

Vallée de la Vésubie

- **Développer l'activité économique**
 - Diversifier les activités économiques, notamment en généralisant l'installation de la fibre et en créant des espaces de coworking. Faciliter l'installation des startups.
 - Faciliter l'installation des nouvelles entreprises : aide à l'implantation (administrative et financière), aide au logement sur les locaux commerciaux, favoriser la formation.
- **Préserver les équilibres environnementaux**
 - Porter la transition énergétique : créer une structure d'aide et de conseil aux particuliers et aux entreprises dans les projets de transition énergétique.
 - Développer la filière bois : exploitation forestière et valorisation des déchets verts.
- **Valoriser l'identité des vallées**
 - Structurer l'offre culturelle et patrimoniale : création d'un festival culturel itinérant des traditions.
 - Réhabiliter les cœurs de village : refaire des cœurs des villages des lieux de vie et de rencontre. Embellir les centres des villages. Réhabiliter les bâtiments communaux pour des représentations culturelles.
- **Bien vivre dans les vallées**
 - Repenser les modes de déplacement : sécurisation des berges, construction d'un tunnel dans le bas de la vallée. Création d'une navette intercommunale permettant de transporter les colis et les habitants. Réhabiliter les sentiers pédestres. Harmoniser les horaires des bus. Proposer un service de déplacement en calèche.
 - Aider les particuliers à rénover les logements tout en s'inscrivant dans une démarche d'éco construction.

Vallée de la Tinée

- **Développer l'activité économique**
 - Diversifier l'activité économique : mettre en avant l'activité agricole et culturelle. L'objectif est d'avoir un tissu économique équilibré afin de ne pas être dépendant d'un seul type d'activité.

- Faciliter l’implantation des petites entreprises.
- **Préserver les équilibres environnementaux**
 - Développer une filière bois durable privilégiant le local et l’utilisation des ressources en circuit court.
 - Devenir une vallée exemplaire dans la transition énergétique.
- **Valoriser l’identité des vallées**
 - Structurer l’offre culturelle : proposer un circuit lié aux mobilités douces et permettant de découvrir le territoire.
- **Bien vivre dans les vallées**
 - Développer les services de proximité au plus près des habitants.
 - Réhabiliter les cœurs de village en facilitant les contraintes administratives. Allier la restauration du patrimoine à une démarche durable.

4. Synthèse des propositions

4.1 Une grande convergence des propositions

A l’échelle des trois vallées, et également entre les maires et les habitants, les ateliers de concertation ont révélé une réelle convergence des propositions vers les mêmes axes de développement.

Les citoyens et les élus ont proposé des axes de développement similaires. L’équipe projet a ainsi pu constater, au moment de synthétiser et agencer les propositions des participants en amont de l’atelier du 28 février, que les idées des élus et des citoyens convergeaient.

En revanche, maires et habitants n’ont pas toujours le même prisme d’analyse des sujets. Sur la question du logement par exemple, si élus comme habitants s’accordent sur le fait qu’il s’agit d’un axe de développement majeur pour l’avenir des vallées, les maires sont plus « prudents » à l’égard des propositions habitants. Les élus ont en effet mis en avant des contraintes, réglementaires et techniques venant freiner les propositions des habitants.

Dans l’ensemble, les maires et les habitants se sont également accordés sur des thématiques similaires, même si, la façon de se projeter et de mettre en place des projets était différente. Ces différences sont restées marginales et ont constitué, le plus souvent, un moteur dans les échanges entre maires et habitants.

A l’instar des convergences entre élus et citoyens, on a pu constater qu’à l’échelle des trois vallées, des propositions similaires ont été largement mises en avant.

La vallée de la Roya a, du fait de son lien privilégié avec l’Italie, mis davantage en avant l’axe transfrontalier. Dans la vallée de la Tinée, un axe « sécuritaire » a été proposé à la fois par un habitant et par un maire. Il s’agit d’une spécificité propre à cette vallée puisque cette thématique n’est pas apparue dans les autres territoires.

4.2 Un défi commun à l'échelle des trois vallées : préserver l'identité des territoires

De façon générale, on remarque que l'ensemble des propositions semblent répondre à un **double enjeu** : développer les vallées tout en préservant ce qui fonde leur identité.

Préserver l'identité des vallées implique, pour les participants, de conserver le lien unique entre les vallées et l'environnement. Ce lien peut être fragilisé par le développement économique et touristique des vallées. Pour autant, les participants, dans une très large majorité ne font pas fi du développement économique des territoires. Pour ces derniers, il apparaît indispensable pour l'avenir des vallées, que les territoires puissent bénéficier d'un essor économique.

Les participants sont conscients de la divergence possible de ces deux objectifs. Plutôt que de choisir de privilégier une perspective ou bien l'autre, les participants, dans une très large mesure, ont plébiscité les deux, parallèlement. Ce double choix a demandé un constant travail de **balancement** de la part des participants de façon à aboutir à des propositions qui permettent l'essor des vallées tout en préservant leur identité.

L'exemple du tourisme cristallise véritablement cette double contrainte. Les participants étaient conscients de l'opportunité économique que pouvaient représenter un important développement touristique. Pour autant, les participants ont également pointé du doigt les externalités négatives que pouvaient engendrer un tourisme de masse. Les propositions des maires et des habitants répondaient donc à cette contrainte : développer un tourisme qui respecte l'identité des vallées.

4.3 Le logement, des attentes fortes pour les maires et les habitants et des solutions complexes à mettre en place

Dans les phases de proposition, maires et habitants des trois vallées ont tous, sans exception, fait remonter des besoins en termes de logements. Tous s'accordent à dire que, pour que de nouvelles familles s'installent, il était indispensable de proposer des logements suffisamment nombreux et de qualité.

Cette question, et les difficultés et contraintes qui s'y rapportent, a particulièrement fait consensus lors de l'atelier du 28 février entre maires et habitants.

Le foncier déjà sous contrainte dans les vallées, l'est encore plus depuis le passage dévastateur de la tempête du fait des risques qui rendent des zones aujourd'hui inconstructibles.

La rénovation des logements, notamment du bâti ancien concentre également des contraintes techniques et réglementaires importantes.

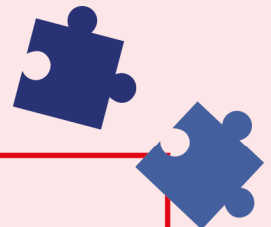
Maires et habitants ont également mis en avant le fait qu'un grand nombre de maisons, en mauvais état, restent aujourd'hui sans maître.

Cette difficulté a engendré des attentes importantes chez les habitants et les maires, dont l'assouplissement des règles d'urbanisme.



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Ce rapport a été réalisé par les équipes de la
Direction interministérielle de la transformation publique
www.modernisation.gouv.fr

Mars 2022